

Dans un souci de bon fonctionnement de l'administration communale, la Municipalité d'Ecublens a procédé à un aménagement interne. Depuis le 18 juin 2025, le secteur « bâtiments » du Service des bâtiments, de l'évacuation des eaux et de la durabilité est placé sous la responsabilité du Syndic, Christian Maeder. Ce secteur était jusqu'alors conduit par la Conseillère municipale Danièle Petoud.

Cette réaffectation vise à assurer la continuité des projets en cours dans un esprit de collaboration sereine et constructive. Elle intervient dans un contexte d'intense activité au sein du secteur « bâtiments », marqué par le lancement et la planification de plusieurs chantiers d'envergure.

Des divergences d'approche sont apparues quant aux priorités au sein du service concerné. La Municipalité, en accord avec la Direction du Service, a donc pris cette mesure d'aménagement afin de garantir la bonne organisation du travail, maintenir une qualité de service optimale et assurer la continuité des actions en cours.

« L'intérêt de la population et des services à la population est au cœur de notre engagement. Cet aménagement concrétise la volonté de la Municipalité de continuer à avancer dans un esprit de responsabilité partagée », déclare la Conseillère municipale Danièle Petoud.

Cette dernière demeure pleinement investie dans les secteurs « évacuation des eaux » et « durabilité », lesquels connaissent également des développements majeurs. Elle disposera ainsi de la latitude nécessaire pour se concentrer pleinement sur des dossiers stratégiques tels que la création de l'Association intercommunale de gestion des eaux urbaines du bassin versant de la STEP de Vidy et la mise en œuvre du Plan climat communal.

« Cet aménagement vise à garantir la continuité et l'efficacité de notre administration en assurant un pilotage de projets essentiels pour notre Ville », précise le Syndic Christian Maeder.

La Municipalité tient à souligner que cet aménagement s'inscrit dans une dynamique de dialogue constructif et de collaboration au service de l'intérêt général.

Renseignements:

- M. Christian Maeder, Syndic – 021 695 33 10

Document:



[Communiqué officiel](#)